



COMB1BA

2024 - 2025

Bachelier en information et communication

COMB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont les informations, les médias, les technologies numériques et les relations sociales dans notre société évoluent ?

Le **bachelier en information et communication sur le campus Saint-Louis - Bruxelles** vous propose une formation universitaire de premier cycle qui vous prépare de façon optimale à la poursuite d'un master menant aux métiers de l'information et de la communication (journaliste, chargé-e de communication, chargé-e de projet multimédia, gestionnaire de réseaux socio-numériques, etc.). Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis – Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord).

Le bachelier couvre **cinq grands axes** :

1. **un apprentissage des théories scientifiques** de l'information et de la communication ;
2. **une connaissance du monde médiatique belge, européen et international** ;
3. **une formation étendue en sciences humaines et sociales abondant**, notamment, la science politique, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, le droit – parmi d'autres disciplines ;
4. **de multiples occasions de mise en Œuvre des connaissances**, par exemple dans le cadre de séminaires de lecture, de travaux pratiques ou d'ateliers de réalisation de productions informationnelles ou communicationnelles.
5. **une formation en langues**. La maîtrise de plusieurs langues est une condition et un atout pour évoluer dans vos études et votre profession en information et communication. Même si vous ne suivez pas le programme bilingue ou trilingue en information et communication, les étudiant-es du programme unilingue reçoivent également un enseignement linguistique de qualité. Unités

Les étudiant-es de bachelier reçoivent par ailleurs un enseignement linguistique de qualité puisqu'il-elle-s doivent prendre des unités d'enseignement d'anglais et de néerlandais durant les premiers et deuxième blocs, et choisir une des deux langues dans le troisième bloc; en outre, ils-elles ont l'obligation de suivre au 2e quadrimestre du troisième bloc une unité d'enseignement de fond en néerlandais ([Media en politiek](#)) ou en anglais ([International communication](#)).

Ces unités d'enseignement de langues sont axées sur l'acquisition progressive de compétences permettant de faire face à diverses situations, notamment dans le contexte de l'information et de la communication. Données dans des groupes de taille limitée, elles visent une démarche active basée sur la réalisation de multiples exercices de compréhension à l'audition et d'expression orale.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2e quadrimestre du troisième bloc, poursuivre un [séjour Erasmus ou assimilé](#), au sein d'une des universités dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français et avec lesquelles la Faculté a établi une convention.

Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

Sur le site Saint-Louis – Bruxelles, il est également possible de suivre un [Bachelier en information et communication \(français-anglais\)](#) ou [Bachelier en information et communication \(français-néerlandais-anglais\)](#).

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en en information et communication\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en information et communication\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo-slb@uclouvain.be.

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ BANGL1392	Anglais III 🇬🇧	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐			x
⌘ BNEER1382	Néerlandais III 🇳🇱	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.)	NL [q1] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐			x

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BCOMU1313	International communications 🇺🇸	Georgios Terzis	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x
☒ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations					

- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BCOMU1318** "[Communication multimédia et technologies du web](#)" a comme prérequis BCOMU1310
- BCOMU1310 - [Sémiotique](#)
- BECGE1321** "[Théorie des organisations](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BECGE1326** "[Mens en organisatie](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BHDPO1312** "[Analyse des relations internationales](#)" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BHDPO1315** "[EU politics](#)" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BHDPO1316** "[Mutations et politiques urbaines](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BHDPO1317** "[Partis politiques et groupes d'intérêt](#)" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BMHCI1000** "[Organisational Communication in a Multicultural Context](#)" a comme prérequis BPOLS1110
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BNEER1282** "[Néerlandais II](#)" a comme prérequis BNEER1183
- BNEER1183 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1382** "[Néerlandais III](#)" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - [Néerlandais II](#)
- BPOLS1233** "[Méthodes quantitatives II: Statistique](#)"

- BSOCA1330** "Méthodes de terrain: Observation et entretiens" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BSPOL1210** "Sociologie politique" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSPOL1211** "Politieke sociologie" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSPOL1214** "Doctrines politiques" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1215** "International Organizations" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BSPOL1310**



COMB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :**o Information et communication**

○ BCOMU1310	Sémiotique ■	Anne-Sophie Collard	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1250	Usage et réception des médias ■	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h +14h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1210	Communication, culture et interactions sociales ■	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h +6h] [5 Crédits] 🌐
○ BMHFR1232	Français : pratique de la communication orale et écrite	Manon Delcour Olivier Hambursin Samuel Janssen	FR [q1] [0h +45h] [5 Crédits] 🌐

o Droit

○ BCOMU1314	Droit de l'information et de la communication ■	Enguerrand Marique Alain Strowel	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	-------------------------------------	-----------------------------------





o Économie et gestion

○ BPOLS1122	Economie I	Jean-François Fagnart	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1123	Economie II	Koen Declercq	FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Informatique et méthodes

○ BSOCA1330	Méthodes de terrain: Observation et entretiens ■	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1330	Méthodes quantitatives I: Production des données ■	Nathan Gurnet (supplée Nicolas Marquis)	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1233	Méthodes quantitatives II: Statistique ■	Nathan Gurnet	FR [q2] [30h +22.5h] [5 Crédits] 🌐

Langues

<p>○ BANGL1292</p>	<p>Anglais II </p>	<p>Gerlanda Cipolla Sebastiano Ferrari Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h] +60h] [5 Crédits] </p>
<p>○ BNEER1282</p>	<p>Néerlandais II </p> <p><i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont</p>	<p>NL [q1+q2] [0h] +60h] [5 Crédits] </p>

COMB1BA - 3e bloc annuel
 Enjeux et pratiques du journalisme

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu de la formation :

Information et communication

○ BCOMU1212	Socio-histoire des médias ■ <i>L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 l'unité d'enseignement "Socio-histoire des médias" ou la remplacer par une unité d'enseignement optionnelle (à crédits constants).</i>	Geoffroy Patriarche	(FR) [q2] [30h] [5] Crédits 🌐
○ BCOMU1318	Communication multimédia et technologies du web ■	Olivier Rasquinet	(FR) [q1] [45h] [5] Crédits 🌐
○ BCOMU1316	Enjeux et pratiques du journalisme ■		

o Langues**o Choix d'une UE parmi :**

⌘ BANGL1392	Anglais III 	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	PS [q1] [0h]
-------------	---	--	-----------------

⌘ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt 🇺🇦	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale 🇺🇦	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BSPOL1313	Politique comparée 🇺🇦	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BSPOL1316	Système politique européen 🇺🇦	Denis Duez	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BHDPO1315	EU politics 🇺🇦	Valentina Brogna	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, la Faculté a souhaité mettre en place des pratiques d'enseignement actif qui favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme en information et communication est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'une groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-euses enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation. Des enseignant-es utilisent également les technologies numériques afin de favoriser l'interactivité avec les étudiant-es dans le cadre des cours ex cathedra en grand auditorium. Tous ces dispositifs sont mis en place dès le premier quadrimestre du bloc 1, ce qui permet aux étudiant-es de s'acclimater plus aisément aux études universitaires et de « prendre le train » à une allure raisonnable.

Quel que soit le programme de bachelier, le site Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités de soutien ou de remédiation, et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditorium) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin et en août-septembre. Au 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Communauté française. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. En échange, des étudiant-es des universités partenaires peuvent également venir suivre une partie de leur programme de bachelier dans notre université.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités néerlandophones
-

